

Assemblée fédérale

La session de printemps a été close le jeudi 21 mars 1957. Le résumé des délibérations paraîtra prochainement comme annexe à la *Feuille fédérale*.

La session d'été s'ouvrira le lundi 3 juin 1957.

11550

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 19 mars 1957)

Des subventions ont été allouées aux cantons suivants :

1. Lucerne : Pour la construction d'un chemin forestier au lieu dit « Unter-Mittelrisch », dans la commune d'Entlebuch ;
2. Zoug : Pour des travaux de reboisement dans la commune d'Oberägeri.
3. Tessin : Pour des travaux de défense contre les avalanches et de reboisement au lieu dit « Bannwald », dans la commune de Bosco-Gurin ;
4. Vaud : Pour des travaux de remaniement parcellaire dans la commune d'Ursins, ainsi que pour la mise à ban et la restauration du « Pré d'Aubonne », communes de Gimel et de Saint-George.

(Du 22 mars 1957)

M. Hans Marty, de Plasselb, actuellement ingénieur de 1^{re} classe, est nommé II^e chef de section à la direction des constructions fédérales.

Le major Leonhard Beeli est nommé 2^e chef de section à la direction générale des douanes (section de la surveillance de la frontière).

M. Max Holzer, directeur de l'office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, a été nommé membre de la commission fédérale de la navigation maritime.

Le Conseil fédéral a pris acte de la démission de M^{me} Haemmerli-Schindler, Zurich, et de MM. Bavaud, Wabern près Berne, Lüthi, Berthoud, Eduard Merkli, Aarau, et Rudolf Schmid, Zurich, de leurs fonctions de membres de la commission fédérale pour la protection antiaérienne,

Assemblée fédérale

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1957
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	13
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	28.04.1957
Date	
Data	
Seite	991-991
Page	
Pagina	
Ref. No	10 094 612

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.